

## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
Date de la première version publiée: 11/13/2020

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : MasterSeal TC 275 PART B  
Code du produit : 000000000055352976 000000000055352976  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.  
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor  
Mississauga ON L5N 8C3  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4  
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A  
Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 2 (Organes olfactifs)

**Éléments d'étiquetage SGH**

## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
Date de la première version publiée: 11/13/2020

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H332 Nocif par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes olfactifs) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

P261 Éviter de respirer les brouillards.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

**Intervention:**

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Stockage:**

## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
 Date de la première version publiée: 11/13/2020

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P405 Garder sous clef.

**Elimination:**

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

**Autres dangers**

CONTIENT DES ISOCYANATES. L'INHALATION DE BRUMES D'AÉROSOLS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATE PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, UN ESSOUFFLEMENT, UNE SENSATION DE GÊNE AU NIVEAU DE LA POITRINE ET UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES. UNE SUREXPOSITION TRÈS AU-DESSUS DE LA LEP PEUT ENTRAÎNER UNE BRONCHITE, DES BRONCHOSPASMES ET UN OEDÈME PULMONAIRE. IL A ÉTÉ SIGNALÉ QU'UNE EXPOSITION PROLONGÉE AUX ISOCYANATES PROVOQUE DES LÉSIONS PULMONAIRES, Y COMPRIS UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÛE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES Y COMPRIS UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN MANQUE DE SOUFFLE ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES ESSAIS SUR LES ANIMAUX INDIQUENT QUE LE CONTACT AVEC LA PEAU PEUT JOUER UN RÔLE DANS L'APPARITION D'UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : isocyanate

**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
4,4'-diisocyanate de diphénylméthane (MDI)	4,4'-diisocyanate de diphénylméthane (MDI)	101-68-8	>= 50 - < 75
diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues (P-MDI)	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues (P-MDI)	9016-87-9	>= 25 - < 50
diisocyanate de méthylènediphényle	diisocyanate de méthylène-diphényle	26447-40-5	>= 7 - < 15
Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, polymer with alpha-hydro-omega-hydroxypoly(oxy-1,2-ethanediyl)	Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, polymer with alpha-hydro-omega-hydroxypoly(oxy-1,2-ethanediyl)	57636-09-6	>= 1 - < 3

## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
 Date de la première version publiée: 11/13/2020

diisocyanate de 2,4-dioxo-1,3-diazétidine-1,3-diylbis[p-phénylèneméthylène-p-phénylène]	diisocyanate de 2,4-dioxo-1,3-diazétidine-1,3-diylbis[p-phénylèneméthylène-p-phénylène]	17589-24-1	>= 0.3 - < 1
---	---	------------	--------------

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Retirer immédiatement les vêtements souillés.  
 Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.  
 Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable.
- En cas d'inhalation : Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme.  
 Aider à la respiration au besoin.  
 Consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon.  
 Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Après contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 Minutes.  
 Enlever les lentilles de contact.  
 Protéger l'oeil intact.  
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
 Secours médical immédiat.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.  
 Ne PAS faire vomir.  
 Secours médical immédiat.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une sévère irritation des yeux.  
 Provoque une irritation cutanée.  
 Nocif par inhalation.  
 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 Peut irriter les voies respiratoires.  
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
 Eau pulvérisée  
 Poudre sèche

## MasterSeal TC 275 PART B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 11/13/2020
2.0	04/26/2021	000000534220	Date de la première version publiée: 11/13/2020

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Réagit avec l'eau, avec formation de dioxyde de carbone.
- Produits de combustion dangereux : oxydes d'azote  
isocyanate  
fumées
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Evacuer les personnes.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.  
Nettoyer les fuites immédiatement.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Endiguer.  
Si un contrôle temporaire de la vapeur d'isocyanate est nécessaire, on peut appliquer une couche de mousse protéinique ou toute autre forme adéquate (disponible dans la plupart des casernes de pompiers) sur le déversement. À l'aide d'une pompe ou d'un appareil sous vide, transférer autant de liquide que possible dans des conteneurs fermés mais non scellés à jeter.  
Absorber l'isocyanate avec une matière absorbante appropriée (voir § 40 CFR, sections 260, 264 et 265 pour plus de détails).  
A l'aide d'une pelle, jeter dans un conteneur ouvert.  
La zone du déversement peut être décontaminée avec la solution de décontamination recommandée suivante :  
Mélange de 90 % d'eau, 5-8 % d'ammoniaque domestique, 2-5 % de détergent.  
Laver à grande eau la zone du déversement avec une solution de décontamination.  
Laisser reposer la solution au moins 10 minutes.  
Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.  
Placer dans des containers à ordures étiquetées de façon appropriée.

## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
 Date de la première version publiée: 11/13/2020

Garder le conteneur à pression réduite.  
 Déplacer le conteneur dans une zone bien aérée (à l'extérieur).  
 Laisser reposer au moins 48 heures pour laisser s'échapper le dioxyde de carbone qui s'est développé.  
 Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Bien mélanger avant utilisation.  
 Éviter la formation d'aérosols.  
 Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.  
 Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz.  
 Protéger de l'humidité.  
 Si le bidon gonfle, le transférer dans une zone bien aérée, le percer pour libérer la pression, ouvrir le conduit et laisser reposer pendant 48 heures avant de le resceller.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé.  
 Protéger de l'humidité.  
 Possibilité de création d'une surpression de CO<sub>2</sub>.  
 Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz.
- Matières à éviter : Conserver à l'abri de l'eau.  
 Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.  
 Séparer des acides et des bases.
- Température de stockage recommandée : 16 - 27 °C

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
4,4'-diisocyanate de diphenyl-	101-68-8	VME	0.005 ppm	ACGIHTLV

## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
 Date de la première version publiée: 11/13/2020

méthane (MDI)				
		valeur REL	0.005 ppm 0.05 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		Ceil_Time	0.020 ppm 0.2 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		VLE	0.02 ppm 0.2 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VLE	0.02 ppm 0.2 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	0.005 ppm 0.05 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
		LMPT	0.005 ppm	CA ON OEL
		C	0.02 ppm	CA ON OEL
		VEMP	0.005 ppm 0.051 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	0.005 ppm	ACGIH
diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues (P-MDI)	9016-87-9	TWA	0.005 ppm 0.07 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP	0.005 ppm 0.051 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL

**Mesures d'ordre technique** : Créer une aspiration locale pour maintenir la limite d'exposition admissible recommandée.

### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Lorsque les niveaux atmosphériques peuvent excéder la limite d'exposition admissible (PEL ou TLV), des appareils respiratoires filtrants certifiés NIOSH et équipés d'un filtre pour vapeur organique et particules peuvent être utilisés dans la mesure où des précautions adéquates et des programmes de changement sont mis en place. Dans les situations d'urgence ou exceptionnelles d'exposition à des doses élevées, y compris en cas de pénétration dans des espaces confinés, utiliser un masque facial autonome à oxygène ou un masque facial respiratoire à adduction d'air certifié NIOSH avec échappement.

Protection des mains

**Remarques** : Gants de protection résistant aux produits chimiques Matériaux adaptés caoutchouc chloroprène (Néoprène) polyéthylène chloré Chlorure de polyvinyle (Pylox) caoutchouc butyle Élastomère fluoré (Viton) caoutchouc nitrile (Buna N)

**Protection des yeux** : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
Date de la première version publiée: 11/13/2020

---

- Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.
- Protection de la peau et du corps : Couvrir le mieux possible la peau exposée pour éviter tout contact cutané.  
Les matériaux appropriés peuvent inclure matériau enduit de saran  
Bottes résistant aux produits chimiques
- Mesures de protection : Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.  
Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.  
Observer la valeur du PEL appropriée.
- Mesures d'hygiène : Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.
- 

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect : liquide
- Couleur : noir
- Odeur : faiblement aromatique
- Seuil olfactif : non déterminé
- pH : Non applicable
- Point de congélation : env. 2.0 °C
- Point de fusion : env. 2.0 °C
- Point d'ébullition : 200 °C  
(6.666 hPa)
- Point d'éclair : > 200 °C
- Méthode: coupelle ouverte
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (liquides) : Non classé comme danger d'inflammabilité
- Auto-inflammation : Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme spontanément inflammable.



## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
Date de la première version publiée: 11/13/2020

---

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 0.00010 mmHg (25.00 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 10.1 lb/USg (25.00 °C)

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : s'hydrolyse

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité : > 470 °C

Viscosité  
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : N'est pas un oxydant.

Point de sublimation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

Taux de corrosion du métal : Non corrosif pour le métal.

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
Date de la première version publiée: 11/13/2020

---

Possibilité de réactions dangereuses	:	Réaction avec l'eau avec formation de dioxyde de carbone. Risque d'éclatement. Réactions avec les alcools. Réactions avec les acides. Réactions avec les alcalins (bases). Réactions avec les amines. Risque de réaction exothermique. Risque de réaction violente. Risque de polymérisation. Le contact avec certains types de caoutchouc et de plastique peut causer la friabilité de la substance/du produit et ultérieurement une perte de solidité.
Conditions à éviter	:	Éviter l'humidité.
Matières incompatibles	:	Eau Alcools Des bases fortes Substances/produits réagissant avec les isocyanates.
Produits de décomposition dangereux	:	Monoxyde de carbone Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) Oxydes d'azote (NOx) Isocyanates aromatiques gaz/vapeurs

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

**Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1.01 mg/l

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation respiratoire**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
Date de la première version publiée: 11/13/2020

---

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes olfactifs) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

---

## MasterSeal TC 275 PART B

Version 2.0      Date de révision: 04/26/2021      Numéro de la FDS: 000000534220      Date de dernière parution: 11/13/2020  
Date de la première version publiée: 11/13/2020

---

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.

DSL : Ce produit contient des composants qui sont listés sur la liste canadienne LES. Tous les autres composants sont sur la list LIS.

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissible (US)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

---

## MasterSeal TC 275 PART B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 11/13/2020
2.0	04/26/2021	000000534220	Date de la première version publiée: 11/13/2020

CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
NIOSH	:	NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VLE	:	Valeur limite maximale:
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / VLE	:	Valeur limite maximale:
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIHTLV / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / C	:	limite du plafond
CA ON OEL / C	:	Valeur plafond (C)
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
NIOSH / Ceil_Time	:	Valeur limite maximale et intervalle de temps (si indiquées):
NIOSH / valeur REL	:	Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**MasterSeal TC 275 PART B**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 11/13/2020
2.0	04/26/2021	000000534220	Date de la première version publiée: 11/13/2020

---

Date de révision : 04/26/2021  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR